

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Où est aujourd'hui
son château fort ?

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte 2 800 titres à ce jour. « Où est aujourd'hui son château fort ? S'interroge l'auteur... Où est son bourg fermé de murs ?... Où sont ses murailles, ses portes, ses portiers ?... Où sont ses quatre autres bourgs ou fauxbourgs francs ?... Où sont les nobles, les bourgeois, les juges, les prêtres, les familiers, les avocats, les praticiens, les greffiers, les notaires, les sergents qui les habitaient ?... Où est le signe patibulaire à quatre piliers, indice de la haute justice à double degré ?... Où est l'archiprêtre duquel relevaient dix paroisses ?... Où est l'hôpital ?... Où est le



marché hebdomadaire ?... Où sont les halles ?... Où sont les boucheries et les tanneries ?... etc. Il n'y a plus que des ruines qui même ont disparu, recouvertes par la charrie : *etiam periere ruina* !... La suppression des cantons a achevé de mettre ce lieu au niveau des moindres communes rurales. On n'y trouve plus que quelques pauvres tisserands pour seuls industriels de la localité, et pour toute usine un moulin ayant en concurrence ceux de Château-Renaud et de Louhans. En fait de monuments publics, l'église témoigne encore de la grandeur passée ».

FEUILLE PÉRIODIQUE D'INFORMATION - N°726 – 4 mars 2009

Bientôt réédité

NOTICE HISTORIQUE SUR LA COMMUNE DE BRANGES

par **B. GASPARD**

Cette partie nord
de la Bresse était
bourguignonne

La commune de Branges, au bord de la Seille, appartient à la Bresse bourguignonne, vaste plaine vallonnée blotie entre les contreforts du Jura à l'est, les rives du Doubs au nord et de la Saône à l'ouest et véritable lien entre la Bourgogne, la Franche Comté, la Suisse et la région Rhône-Alpes. Dès le Moyen Âge, cette partie nord de la Bresse était bourguignonne, alors que le sud et le centre étaient soumis aux sires de Bâgé, souverains autochtones, parfois appelés comtes de Bresse. Au

XVIII^e siècle, par le jeu des alliances, la région est coupée en deux : la Bresse bourguignonne et la Bresse savoyarde. Sous la Révolution, apparaît dans le langage populaire, l'appellation « les Bresses ». La Bresse bourguignonne est alors divisée en Bresse chalonnaise et Bresse louhannaise, la Bresse savoyarde devenant l'arrondissement de Bourg-en-Bresse. L'écartèlement continuera à l'époque moderne, puisque le territoire est dorénavant partagé entre trois départements et cinq arrondissements. Malgré tout, ce pays garde une physionomie propre. Près des innombrables étangs et rivières, les maisons basses en brique, aux murs à pans de bois et aux toits de tuiles rouges bordés de larges auvents où s'accrochent les franges de panouilles de maïs, sont particulièrement typiques.

La Franchise et la Terre-Plaine

B. Gaspard commence sa notice par l'étude de la synonymie et de l'homonymie de Branges, puis de sa topographie. Il s'intéresse ensuite à l'antiquité, avant de reconstituer l'histoire de l'église et d'en commenter la visite. Il explore ses six chapelles : la chapelle de Saint-Langui, appelée également chapelle des Balais, la chapelle de Saint-Joseph, la chapelle de Saint-Maurice, la chapelle de Saint-Claude ou chapelle des Tombes, la chapelle de Sainte-Anne, la chapelle des Fonts ou chapelle Saint-Jean-Baptiste, sans oublier la chapelle du Seigneur ou chapelle de Lugny, transformée en sacristie, ainsi que le clocher. L'auteur évoque la cure en inventariant ses biens, les curés, dont il établit une liste non exhaustive, l'archiprêtre composé de onze cures (Saint-André-en-Bresse, Branges, Saint-Étienne-en-Bresse, Juif, Lessard-en-Bresse, Montrét, Savigny-sur-Seille, Simard, Tronchy, Thurey et Vérissey) et la *familiarité* ou *mépart*, corps d'ecclésiastiques. B. Gaspard étudie ensuite la seigneurie, déterminant son territoire et ses fiefs, les seigneurs, qu'il présente depuis 1160, ainsi que les armoiries des diverses maisons féodales dont ils étaient membres. Après une évocation du château, il s'intéresse à la *chevance de Beaumont*, à la censive de la Vernotte et au bourg de Branges. Il évoque l'affranchissement, la *Franchise* et la *Terre-Plaine*, les droits et les privilèges de la *Franchise*, les charges seigneuriales de la *Franchise* et celles de la *Terre-Plaine*, et les biens de la seigneurie. Il étudie la justice, avec son organisation et la liste des baillis et châtelains, des procureurs d'office, des greffiers et des notaires, répertorie les délits, contraventions et amendes. L'auteur s'intéresse également aux membres des familles de la maison féodale de Branges, aux foires, au marché et à la mesure, à l'hôpital et à la léproserie, aux familles anciennes, aux chirurgiens, au canton, au canal et termine par un bilan de l'état de la commune. De nombreuses pièces justificatives complètent l'ouvrage.

UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2780 TITRES

27 TITRES SUR LA
SAÔNE-ET-LOIRE

Renseignements au
03 23 20 32 19

